

Institut de Psychologie

MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHO- LOGIE DE LA SANTÉ

Le Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé (PCPPS) s'inscrit dans le champ de la psychologie de la santé / psychologie clinique de la santé, tel que défini notamment par la Division 38 : Society for Health Psychology de l'American Psychological Association. La psychologie de la santé a ainsi pour objectif « d'améliorer la vie des individus et la société en promouvant la santé, en prévenant la maladie et en améliorant les soins de santé à travers la recherche, la pratique, l'éducation, la formation et le plaidoyer » (APA, 2023).

Le Master PCPPS vise à former des psychologues capables d'accompagner les populations concernées par l'ensemble des aspects propres à la prévention et à la prise en charge des problématiques relatives à la santé (p. ex. santé sexuelle et fertilité, inégalités d'accès et de recours aux soins, etc.), et plus particulièrement aux pathologies chroniques somatiques (p. ex. cancers, douleurs chroniques, pathologies infectieuses).

Les étudiant-es seront formé-es à construire, déployer et évaluer des interventions - notamment d'accompagnement clinique (p. ex. thérapies brèves), mais aussi de promotion et éducation à la

santé - auprès de l'ensemble des acteurs-rices et usager-ères du système de santé : les personnes directement concernées (c.-à-d. patient-es, personnes présentant un risque élevé de développer une pathologie donnée), leurs proches et /ou aidant-es, mais aussi les soignant-es impliqué-es dans la prise en charge. En Master 2, les étudiant-es bénéficieront par exemple d'enseignements leur permettant d'obtenir un certificat d'éducation thérapeutique constituant une réelle plus-value dans un contexte où les personnes atteintes de pathologies chroniques sont encouragées à être de plus en plus autonomes dans la gestion de leur maladie.

La formation dispensée repose sur de solides connaissances théoriques et pratiques relatives à la psychologie de la santé. Ce master propose ainsi une approche innovante en incitant au croisement des regards en psychologie (perspective trans-sous-disciplinaire : psychologie clinique, psychologie sociale, psychologie positive, etc.), en invitant les étudiant-es à construire un regard critique sur la manière de faire science en psychologie de la santé et en leur proposant des espaces d'échanges bienveillants afin de s'initier à la controverse scientifique. Les étudiant-es recevront une formation à et par la recherche en psychologie de la santé afin d'être capables de penser et mener l'ensemble de leurs missions en respectant les principes fondamentaux d'une démarche scientifique et éthique en psychologie.

PUBLIC CONCERNÉ

Formation Initiale :

L'accès à la première année du Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé est ouvert aux titulaires d'une licence de Psychologie après admission

Formation Continue :

La formation est ouverte aux personnes en reprise d'études

Le diplôme ne prévoit pas de Formation en Alternance.

CANDIDATURES

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme Mon Master (procédure dématérialisée).

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

EFFECTIF: 30 ÉTUDIANTS



PROGRAMME

Au fil des deux années de Master PCPPS, les étudiant-es devront acquérir (1) des compétences théoriques, (2) des compétences méthodologiques liées à la production et à la valorisation de connaissances scientifiques, (3) des compétences praticiennes et d'accompagnement psychologique, et (4) des compétences réflexives et communicationnelles. La formation dispensée en Master 1 PCPPS - structurée autour de trois UE chaque semestre - vise à construire les bases indispensables à l'acquisition de ces compétences.

Au premier semestre, la première UE sera dédiée à la formation théorique (p. ex. psychopathologie, psychologie de la santé) permettant aux étudiant-es d'appréhender de multiples aspects de leur champ d'exercice - notamment grâce à la participation à des séminaires thématiques interniveauux (p. ex. addictions, genre et santé, pratiques alimentaires, douleur) facilitant de premiers échanges avec la promotion de Master 2. La seconde UE est consacrée à l'intervention thérapeutique (p. ex., pratique de l'étude de cas et de l'accompagnement individuel). La troisième UE est destinée à former les étudiants à la recherche et à l'intervention en psychologie de la santé, notamment grâce à des enseignements méthodologiques et à l'initiation de leur mémoire de recherche.

Le second semestre a pour objectif de favoriser un approfondissement des connaissances théoriques (UE1), mais aussi de permettre une mise en pratique des compétences acquises grâce à la finalisation du mémoire de recherche débuté au premier semestre (UE2) et à la réalisation d'un stage d'une durée de 200 heures minimum (UE3). Le mémoire de recherche et le rapport de stage feront l'objet d'une soutenance en présence de deux membres de l'équipe pédagogique.

Tout au long de l'année, les étudiant-es seront amené-es à développer une réflexion éthique et déontologique concernant leur posture en tant que futur-es psychologues. Ils et elles bénéficieront également de cours d'anglais appliqués à la santé afin de leur permettre (1) de continuer à se former tout au long de leur carrière en s'appuyant notamment sur la littérature scientifique largement publiée en langue anglaise, (2) d'exercer des missions en psychologie de la santé dans un contexte international.

ATTENDUS

Suite à la publication de la Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en Master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi, le cas échéant, d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. L'accès à la première année du Master Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé est ouvert exclusivement aux titulaires d'une licence de Psychologie après admission.

Dans leur dossier de candidature, les postulant-es à l'entrée en M1 PCPPS doivent (1) présenter d'excellentes compétences académiques illustrées notamment par les résultats antérieurs, mais aussi par la rédaction d'un projet de mémoire de recherche, (2) démontrer l'adéquation de leur projet professionnel avec le contenu et les objectifs du master. Disposer d'une ou plusieurs expériences internationales et/ou en lien avec la santé est apprécié, mais non obligatoire.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés professionnels

Les étudiant-es issu-es du Master peuvent exercer en tant que psychologue spécialisé-e en psychologie (clinique) de la santé et/ou en tant qu'ingénieur-e d'études, chef-fe de projet ou encore chargé-e de mission en lien avec la santé. Les lieux d'exercice sont variés et incluent notamment :

- Le système de soins : les institutions et associations de prise en charge du secteur médico-social (p. ex. services hospitaliers tels que l'oncologie, les soins palliatifs, la cardiologie, l'addictologie, etc. ; associations et entreprises d'aide à la personne telles que les EPHAD, les Centres Communaux d'Action sociale, etc.)
- Les structures œuvrant à la santé publique : organismes de recherche, médecine du travail, cabinets d'études, etc.
- La formation / le conseil : organismes de formation, les IFSI, etc.
- La vie communautaire et sociale : dispositifs communaux, départements et régionaux, agences publiques et semi-publiques d'études et développement sanitaire et social, etc.
- La recherche : universités, services hospitaliers, institutions de santé (INSERM, CNRS, INCa, etc.).

CONTACTS

Institut de Psychologie

Université Lumière Lyon 2, Campus PDA
5, av. P. Mendès-France, 69676 Bron Cedex

Secrétariat

psycho-m.sante@univ-lyon2.fr

04 78 77 23 87

RESPONSABLES DU DIPLÔME

Master 1 : Myriam PANNARD

Master 2 : Rémy POTIER

Mention PCPPS : Marie PRÉAU et R. POTIER

PSYCHO.UNIV-LYON2.FR



